



IVG 100 % remboursée p. 4 et 5

Quarante ans après la loi Veil qui la légalisait, l'interruption volontaire de grossesse ne connaît plus aucune entrave économique.

La loi qui s'autodétruit p. 7

La loi travail organise les moyens de son propre contournement par les employeurs et ne prévoit aucune sanction pour ceux qui ne la respectent pas...

L'art des murs p. 18 et 19

Deux artistes graffeurs invités du festival Veines urbaines dialoguent sur leur vision de l'art urbain. Deux parcours, un même moyen d'expression.

Animal et compagnie

Les chiens et les chats restent les animaux de compagnie préférés des Français mais d'autres bêtes à poil et à plume pointent leur bec et leur museau sur le podium des cœurs. Furets et poules en occupent désormais la troisième marche... **p. 10 à 13**



En images

WEBENCHÈRES

Adjugé, vendu !

La Ville met aux enchères les matériels dont elle n'a plus l'usage. Tout le monde peut désormais enchérir sur le site Webencheres.com, accessible depuis la page d'accueil de saintetiennedurouvray.fr et acquérir un objet professionnel, comme des bureaux d'écolier, du matériel de sport ou encore une table d'architecte. L'enchère emportée, l'acheteur se présente à la Trésorerie de Sotteville-lès-Rouen où lui sera remis un document qui lui permettra de retirer son bien en mairie.

RENSEIGNEMENTS Fanny Besnard
au 02 32 95 83 83.



PHOTO: J.L.



PHOTO: UAP

EXPOSITION

Artistes associés

Daniel Davy, Michel Joule, Marie-Céline Varin, trois artistes de l'Union des arts plastiques, exposent leurs œuvres au Rive Gauche. Pour ce format 3+1, ils ont choisi d'inviter l'artiste peintre Fabienne Mary (photo) qui présente une partie de son travail tourné vers l'abstraction et la mise en forme de la couleur.

INFOS Du 26 avril au 31 mai, au Rive Gauche. Du mardi au vendredi de 13 heures à 17 h 30 et les soirs de spectacle. Vernissage samedi 30 avril à 17 heures. Fermeture exceptionnelle vendredi 6 mai.



PHOTO: M.-H.L.

ATELIERS

Priorité à la sécurité

Pour son édition 2016, l'opération Roulez Stéphanois s'adresse une fois encore à tous les publics avec l'objectif de les informer sur les dangers de la route et de les former aux bonnes attitudes. Du 17 au 20 mai, les élèves des écoles maternelles et élémentaires ainsi que les élèves de 4^e des quatre collèges de la ville aborderont la sécurité routière d'une manière pratique et ludique. Une action senior aura également lieu pour décoder en particulier les nouvelles signalisations. La soirée du jeudi 19 mai est réservée au grand public avec des ateliers pour tester ses réflexes, simuler la conduite d'un deux-roues, s'initier aux premiers secours ou réviser son Code de la route.

EN PRATIQUE Roulez Stéphanois, jeudi 19 mai, salle festive de 18 heures à 21 heures. Soirée ouverte au public. Entrée libre. Séance spéciale Code de la route de 18h30 à 20 heures.



ANIMATIONS

À fond la forme

Du 9 au 14 mai, la Semaine du sport et du bien-être donne l'occasion à tous les Stéphanois de se faire du bien. Massage, relaxation, balade, course à pied, abdos, le programme convient à tous les âges et à toutes les envies. Pour le grand public, de nombreux rendez-vous sont organisés samedi 14 mai de 13 h 30 à 18 heures dans et aux abords de la piscine Marcel-Porzou avec notamment une initiation au tennis, du canoë-kayak, une piste acrobatique et un pôle d'accueil bien-être. Et pour faire durer le plaisir, une animation Pitchouns à l'eau aura lieu dimanche 15 mai à la piscine à destination des familles, de 10 heures à 12 h 30.

PENSEZ-Y Inscriptions dès maintenant. Retrouvez le programme complet des activités de la Semaine du sport et du bien-être sur le site internet de la Ville.

COMMÉMORATION

La paix célébrée

Dimanche 8 mai auront lieu les cérémonies commémoratives de la fin de la Seconde Guerre mondiale, de la victoire sur le fascisme et le nazisme et de la libération nationale par la Résistance patriote et les forces armées alliées.

RENDEZ-VOUS 10h15 : cimetière du Madrillet, 10h30 : cimetière Centre, 11 heures : place de la Libération.



PHOTO : E. B.



À MON AVIS

Parfois des chiffres donnent le tournis et la nausée

En France, en 2015, les 40 plus grosses entreprises ont affiché des bénéfices indécents de 54 Md€ et leurs PDG ont continué à se gaver comme, par exemple, ceux de L'Oréal ou de Publicis qui ont touché chacun 4 M€ ou celui d'Air France dont la rémunération a augmenté de 65 % en deux ans pour atteindre 1,062 M€ tout en supprimant dans le même temps des milliers d'emplois.

Ces quelques chiffres montrent l'aberration des politiques mises en place qui conduisent à verser, sans conditions, des milliards d'euros d'aides publiques à des groupes archi-bénéficiaires dont la seule priorité est la rentabilité pour l'actionnaire, avant l'emploi, les salaires et l'investissement.

Dans le même temps, le Smic ne connaît aucun coup de pouce et Emmanuel Macron, ministre de l'Économie — ni de droite ni de gauche, comme il se prétend — préconise la suppression de l'impôt de solidarité sur la fortune pour ceux possédant un patrimoine supérieur à 1,3 M€ !

Mais cela ne suffit pas encore pour le Medef. François Hollande veut maintenant « adapter le droit au travail aux besoins des entreprises » permettant ainsi au patronat d'imposer ses règles en matière de temps de travail, de licenciements, de représentation des salariés ou de remise en cause des salaires ! Heureusement de plus en plus de voix s'élèvent et imaginent des solutions plus justes en restant parfois la nuit debout.

Hubert Wulfranc

Maire, conseiller départemental



Directeur de la publication : Jérôme Gosselin. **Directrice de l'information et de la communication** : Sandrine Gossent. **Réalisation** : service municipal d'information et de communication. Tél. : 02 32 95 83 83 - serviceinformation@ser76.com / CS 80458 - 76 806 Saint-Étienne-du-Rouvray Cedex. **Conception graphique** : L'ATELIER de communication.

Mise en page : Aurélie Mailly. **Illustration** : Adène/Iconovox.

Rédaction : Fabrice Chillet, Stéphane Nappez, Isabelle Friedmann. **Secrétariat de rédaction** : Céline Lapert.

Photographes : Éric Bénard (E. B.), Marie-Hélène Labat (M.-H. L.), Jérôme Lallier (J. L.), Loïc Seron (L. S.)

Distribution : Claude Allain. **Tirage** : 15 000 exemplaires. **Imprimerie** : ETC 02 35 95 06 00.

Un nouveau pas pour la liberté des femmes

Depuis le 1^{er} avril 2016, tous les examens liés à une interruption volontaire de grossesse sont intégralement remboursés. Quarante et un ans après la loi Veil, l'accès à l'IVG connaît une nouvelle étape.

Les coulisses de l'info

En levant les derniers obstacles financiers, la loi de 2016 garantit l'accès de toutes les femmes à l'interruption volontaire de grossesse. Pleinement reconnu, le droit à l'avortement est-il pour autant légitime en France, aujourd'hui ?

Avec ou sans mutuelle, les femmes n'ont plus aujourd'hui ni à avancer, ni à financer les examens préalables à une intervention volontaire de grossesse (IVG). Si, depuis 2013, l'IVG elle-même était déjà remboursée à 100 %, restait encore, pour les femmes majeures, le coût des consultations, échographies et autres examens... « Cette charge pouvait représenter un frein pour certaines femmes, souligne Sarah Kerbouche-Saci, conseillère conjugale au Planning familial de Rouen. Pour les populations en difficulté que nous recevons, ce coût pouvait les crisper, à la limite même les faire renoncer à l'IVG... Nous nous réjouissons donc que l'accès à l'avortement soit ainsi facilité pour toutes, quels que soient leurs revenus et leur couverture sociale. Reste encore à garantir que tous les centres acceptent de pratiquer des IVG jusqu'à douze semaines de grossesse, comme le stipule la loi. »

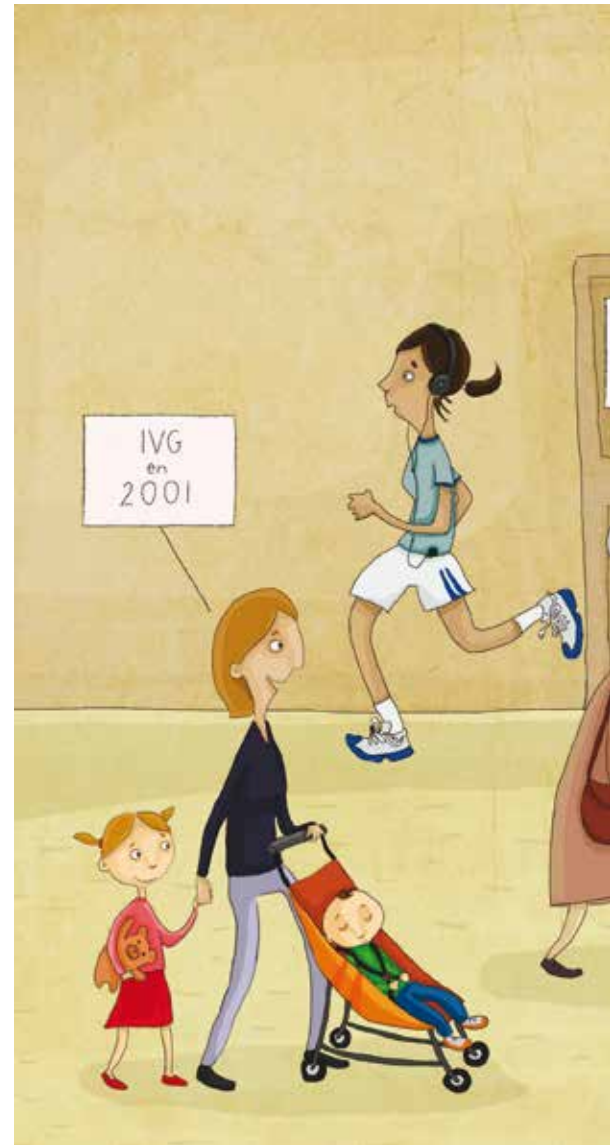
Le droit progresse

Quarante et un ans après la loi Veil, les avancées de 2016 – la gratuité de tous les actes liés à l'IVG et, d'ici la fin de l'année, l'autorisation donnée aux sages-femmes de pratiquer des

IVG médicamenteuses – viennent compléter un dispositif qui s'est progressivement mis en place depuis 1975 : votée à titre « expérimental », la loi Veil a été confirmée en 1979, mais l'IVG n'a été considérée comme un droit qu'en 2001, avec la loi Aubry.

Ce droit est-il pour autant acquis durablement ? « *Certainement pas*, alerte Sarah Kerbouche-Saci. *Il faut toujours rester vigilant, comme nous le rappellent les régressions constatées ailleurs en Europe. D'ailleurs, même si, ici, le droit progresse, avec un gouvernement qui a montré, depuis quatre ans qu'il était déterminé à améliorer l'accès à l'IVG, il y a toujours des blocages. Il n'est pas rare que des patientes nous rapportent des réflexions culpabilisantes qu'elles ont essuyées auprès de certains médecins.* »

Quant aux rares jeunes filles enceintes qu'accueille Stéphanie Prunier, infirmière scolaire au lycée Le Corbusier, elles vivent toujours la perspective d'un avortement comme une véritable angoisse : « *Elles culpabilisent et se demandent si elles doivent en parler à leurs parents*, témoigne la professionnelle. *La question est d'autant plus délicate que, dans certains cas, le contexte familial, culturel et religieux, complique les choses.* »





Certaines craignent une réaction extrême de leurs parents. » S'il est un droit à part entière, l'avortement n'est cependant pas encore légitime à 100 %. ■

INFOS Planning familial, 41 rue d'Elbeuf, Rouen.
Tél. : 02 35 73 28 23.

LIBRE ACCÈS

L'accès à la contraception également facilité

La mise en place du « pass contraception », en 2015 par le Conseil régional, permet aux jeunes de 15 à 25 ans d'obtenir un moyen de contraception gratuit et de façon anonyme, en dehors même des centres de planification.

Parallèlement, certains pédiatres se spécialisent dans l'accueil des jeunes filles : c'est le cas du docteur Dagmara Feray, spécialiste en gynécologie pédiatrique, qui reçoit chaque semaine à la Maison des adolescents au CHU Charles-Nicolle et à la polyclinique Saint-Julien.

INFORMATION

ivg.gouv.fr : vers plus de transparence

Mis en ligne en 2013 par le gouvernement, le site ivg.gouv.fr renseigne de façon simple et objective sur l'interruption volontaire de grossesse. Une carte interactive permet de trouver en un clic numéros de téléphone et adresses utiles pour tout savoir des démarches à entreprendre pour une IVG. Un numéro vert, national, anonyme et gratuit a également été mis en place récemment : 0800 08 11 11

INTERVIEW

« Il ne reste plus qu'à obtenir un allongement des délais »

Janine Mossuz-Lavau est politologue, spécialiste des politiques de la sexualité.

La loi de 2016 marque-t-elle la dernière étape d'un processus ouvert avec la loi Veil ?

Quand Simone Veil est arrivée au ministère de la Santé, elle avait deux objectifs en tête : obtenir le remboursement de l'avortement par la sécurité sociale et un délai supérieur à dix semaines. Mais elle a dû y renoncer, sous la double pression des assurés sociaux et des professeurs de médecine. Quarante et un ans après, les délais ont été allongés, grâce à la loi Aubry de 2001, et le remboursement est maintenant complètement acquis. Il ne reste plus qu'à obtenir un allongement du délai, à quatorze semaines, ce qui éviterait à beaucoup de femmes d'aller avorter à l'étranger.

Quelle est la situation du droit à l'avortement à l'étranger ?

Certains pays comme l'Espagne, les Pays-Bas ou l'Angleterre pratiquent des délais plus longs qu'en France, mais d'autres, au contraire, conservent ou reviennent à des lois très dures. L'Irlande et Malte maintiennent, par exemple, des législations aberrantes, tandis que la Pologne, qui a connu le droit à l'avortement pendant l'ère communiste, applique, actuellement, sous la pression de l'Église catholique, l'une des législations d'Europe les plus restrictives.

DÉBAT

Service (vraiment) public ?

Suite aux nombreux dysfonctionnements relevés dans la distribution du courrier (lire les n° 193, 198, 201, 208 et 211 du *Stéphanois*), la Ville organise avec la fédération des activités postales et de télécommunications jeudi 12 mai un débat sur le service public de la communication. « Il n'y a pas que le courrier qui nous préoccupe, assure Fabien Leseigneur, responsable local de la CGT-FAPT. Il y a aussi l'accès pour tous à l'internet, mais il est vrai que les problèmes de distribution du courrier risquent encore de se généraliser. » En cause, Facteur d'avenir, le nom de la réorganisation du métier de facteur amorcée en 2007, pointe le syndicaliste, responsable de fermetures de bureaux de poste et des tournées non assurées, faute de remplacer les absences programmées. « La Poste cherche à se débarrasser de la distribution en boîtes aux lettres, pas assez rentable. » En revanche, le courrier « avant le dernier kilomètre » reste une activité très lucrative. Preuve en est, pointe Fabien Leseigneur, avec la privatisation partielle des postes italienne et japonaise, dont cette dernière aura été la plus grosse introduction en Bourse de 2015.

DÉBAT PUBLIC Jeudi 12 mai, 18 heures, salle Raymond-Devos de l'espace Georges-Déziré.



La Société normande d'information et de communication (Snic), l'éditeur de *Paris-Normandie*, est menacée sur ses terres par *Ouest-France*, son puissant concurrent breton. PHOTOS: M.-H.L.

PRESSE RÉGIONALE

Paris-Normandie à la peine

En redressement judiciaire depuis le 1^{er} avril pour six mois, la société éditrice du journal *Paris-Normandie* se cherche un avenir entre continuation et vente à un nouvel actionnaire.

IL FALLAIT 1,7 MILLION D'EUROS POUR FINANCER UN PLAN DE SAUVEGARDE DE L'EMPLOI (PSE) ET L'ÉDITEUR DE PARIS-NORMANDIE LIMITAIT PEUT-ÊTRE LA CASSE. Mais les banques ont refusé de prêter. « Il nous fallait cette somme pour économiser deux millions de masse salariale, mais les banques ne jouent plus leur rôle », déplore Richard Mesnildrey, élu du Syndicat des journalistes (SNJ) au comité d'entreprise de l'éditeur des titres haut-normands.

Le PSE non financé prévoyait 40 départs, sur un effectif total de 218 salariés, dont 12 journalistes sur les 90 des rédactions de la Seine-Maritime et de l'Eure, ainsi que 7 ou 8 postes d'ouvrier sur les 45 de l'imprimerie implantée à Saint-Étienne-du-Rouvray. Les titres haut-normands n'en sont toutefois pas à leur premier PSE. Le précédent s'était soldé en 2012 par la suppression de 85 emplois sur 357 et le rachat au groupe Hersant de la société éditrice par son actuel actionnaire

Ouest-France en embuscade

Xavier Ellie. Mais quatre ans plus tard et un tiers des effectifs en moins, le contexte est différent. Avec l'arrivée, en décembre dernier, du titre rennais *Ouest-France*, le plus gros tirage de la presse quotidienne de France, la donne a dangereusement changé pour *Paris-Normandie* et ses petits frères havrais et fécampois. Le rival breton et bas-normand avance en effet ses pions depuis 2011 avec l'implantation, sur les terres de l'éditeur haut-normand, de titres gratuits comme *Côté Rouen*, ses jumeaux havrais et cauchois et le site d'information gratuit *Normandie-actu*. « C'est une stratégie de petits pas du groupe Ouest-France », assure Richard Mesnildrey. Après avoir asséché le marché publicitaire avec ses gratuits, le quotidien rennais pourrait maintenant porter le coup de grâce à son concurrent rouennais. Le 26 mai, date de la prochaine audience au tribunal de commerce, apportera peut-être un début de réponse. ■

Les règles patronales au-dessus de la loi

La loi El Khomri prévoit la possibilité de déroger à ses propres principes et ne ménage aucune sanction lorsqu'ils ne sont pas respectés... Deux points qui constituent le noyau dur de la loi.

Deux points clés du projet de loi porté par la ministre Myriam El Khomri pourraient bien aller au-delà de la recommandation de l'OCDE de mars 2015 dans laquelle l'Organisation de coopération et de développement économique recommandait à la France d'« *intensifier les efforts pour réduire la complexité du Code du travail [et] les normes et réglementations imposées aux entreprises [...]* » en réduisant notamment la protection accordée aux CDI, jugée comme « *un frein à la mobilité du travail* ».

Cette cure de simplification risque cependant d'amputer le Code du travail de sa dimension de garant de l'ordre public social, en limitant sa propre efficacité réelle, prévient Gérard Le Corre, inspecteur du travail CGT. « *Aucune sanction n'est prévue comme dans le Code du travail actuel. Imagine-t-on un Code de la route sans contraventions ou retraits de points ?* » Pas sûr, en effet, que

les seuls gros yeux du gendarme suffisent à rendre les routes plus sûres.

Hiérarchie des normes

Le second point clé du texte tient dans la possibilité donnée par la loi elle-même de déroger à ses propres principes. Et donc d'inverser ce qu'on nomme, en droit, la « hiérarchie des normes », laquelle implique, par exemple, qu'aucun contrat de travail ne puisse être moins-disant qu'une convention collective, et une convention collective moins-disante que la loi...

Or, en introduisant, dès l'article premier de la loi travail, la notion de « *nécessités de bon fonctionnement de l'entreprise* », le législateur offre la possibilité aux entreprises d'inverser cette hiérarchie des normes, grâce, notamment, à des accords « d'entreprise ou d'établissement », en lieu et place des branches où la défense des intérêts des

salariés est davantage prise en compte.

Cette inversion des normes, ajoute l'inspecteur du travail, permettra ainsi aux employeurs d'invoquer ces extensibles « *nécessités de bon fonctionnement de l'entreprise* », afin de priver leurs salariés de ce que la loi ou un accord de branche leur garantirait. « *Si on prend en compte la santé de l'entreprise pour déterminer le droit des travailleurs, ça devient dangereux*, explique Gérard Le Corre. *Imaginez qu'on ait invoqué le coût trop lourd du désamiantage pour déroger à l'obligation de santé de l'employeur !* »

L'aspect dérogatoire à l'ordre public social de la loi El Khomri n'est cependant pas inédit, rappelle l'inspecteur du travail. « *Le premier coup de boutoir a été donné en 2008, avec les dérogations à la durée de repos quotidienne de onze heures.* » Mais ce coup de boutoir-là pourrait bien lui être fatal... ■



▶ Prévus jeudi 28 avril, jour de sortie de ce numéro du *Stéphanois*, une nouvelle grève interprofessionnelle poursuit la mobilisation contre la loi El Khomri.
PHOTO: J. L.

SCOLARITÉ

La grande classe

Huit ouvertures de classes en maternelle et en élémentaire sont programmées pour la rentrée 2016 dans la commune. Une bonne nouvelle qui implique des adaptations.

SPORT ET HANDICAP

Des étoiles plein les jeux

Deux clubs sportifs stéphanois ont reçu trois étoiles sur les quatre que compte désormais le label Sport et Handicap. L'Association sportive du Madrillet Château blanc (ASMCB) et le Club gymnique stéphanois (CGS) voient ainsi leur engagement reconnu en faveur de l'inclusion de personnes en situation de handicap mental. L'ASMCB est, en plus de ce dernier, également labellisée pour les handicaps visuel et auditif.

« On a réussi à créer des cours en commun avec des personnes valides et en situation de handicap, se félicite Guy Castelain, le président du CGS. Car le but du label, c'est avant tout l'inclusion des personnes en situation de handicap. » Le club compte poursuivre ses efforts et, pourquoi pas, viser les quatre étoiles. « Pour le moment, on s'installe dans le label, nous avons un éducateur sportif formé à tous les types de handicap, y compris l'autisme qui reste bien spécifique. »

Deux autres clubs ayant un pied sur la commune sont également étoilés. Il s'agit de l'Association sportive de volley-ball (ASVB) et le Véloce club (VCR) de Rouen qui ont, l'un et l'autre, décroché une étoile.

SI LES RENTRÉES SCOLAIRES SONT À CHAQUE FOIS DES INSTANTS UNIQUES POUR LES ENFANTS, les enseignants et les parents, la rentrée 2016 promet d'être exceptionnelle à Saint-Étienne-du-Rouvray, en particulier du côté des écoles élémentaires. Huit ouvertures de classes sont d'ores et déjà validées par l'académie de Rouen. Dans le détail, les postes créés concernent l'école maternelle Jean-Macé pour l'accueil des 2 ans en priorité et les écoles élémentaires Louis-Pergaud, Henri-Wallon, Joliot-Curie 1, Jean-Macé, André-Ampère, Ferry-Jaurès et Paul-Langevin. La hausse généralisée des effectifs sur Saint-Étienne-du-Rouvray et le souhait de l'Académie de limiter la moyenne des effectifs par classe chez les élémentaires dans les quartiers prioritaires expliquent ce grand nombre d'ouvertures.

« C'est une nouvelle très positive bien sûr mais qui nécessite maintenant que la Ville prenne des dispositions pour s'adapter à ce nouveau contexte », reconnaît Murielle Renaux, l'adjointe au maire en charge de l'enfance. Cela implique des investissements financiers à la

fois pour équiper les classes mais aussi pour assurer l'accueil des enfants aux Animalins dans les meilleures conditions. Dans le même temps, nous mettons tout en œuvre, en lien avec les directeurs ou directrices d'écoles et les représentants de l'académie de Rouen pour développer notre capacité d'accueil en périscolaire et envisager de nouveaux partages de locaux au sein des établissements scolaires. » Dans tous les cas, la copie définitive ne sera remise qu'en septembre. De son côté, l'académie de Rouen annonce qu'« un groupe de travail

aura lieu en juin pour faire le point sur les variations d'effectifs ». Reste à savoir si ces débats prendront également en compte le paramètre non moins important de l'accueil des enfants de deux ans qui demeure un problème en suspend dans de nombreuses écoles maternelles de la ville. D'ores et déjà et au vu des effectifs annoncés, il ne sera certainement pas possible d'accueillir l'ensemble des enfants de moins de trois ans même si cette question demeure « une priorité nationale en éducation prioritaire » selon les propres termes de l'académie de Rouen. ■

Cas d'école



L'école élémentaire Jean-Macé fait partie des écoles qui compteront une classe supplémentaire à la rentrée 2016.

PHOTOS : L.S.



◀ Une conférence dansée sur le hip-hop sera présentée par la compagnie Hors Série dans le cadre du festival Veines urbaines, samedi 30 avril à 17 heures, au centre socioculturel Jean-Prévost.
PHOTO : J.L.

ATELIERS

Danser, explorer, voyager...

Entre liberté et contrainte, la danse offre un cadre qui permet parfois de poser un autre regard sur son environnement. Du 11 au 15 avril, une vingtaine de jeunes Stéphanaïens ont pu faire l'expérience de nouvelles sensations pour voir plus loin et autrement.

La salle du Rive Gauche comme peu d'artistes et de spectateurs ont l'occasion de la voir... Les enfants qui participaient à l'atelier dirigé par Isabelle Pinon, danseuse de la compagnie Retourramont, étaient immédiatement intrigués par les cordes qui pendaient des cintres, les élastiques accrochés aux piliers et les tyroliennes tendues au-dessus des fauteuils. Autant d'objets inertes qui n'attendaient qu'une impulsion pour prendre vie.

Comme un avion sans ailes

« *Maintenant, vous êtes chez vous !* », lance Isabelle Pinon. Maintenant que les baudriers sont enfilés et maintenant que l'envol est possible. Pour les jeunes participants à cet atelier hors norme, il s'agit alors de changer de dimension et de goûter aux joies de la danse verticale. « *L'essentiel est d'investir ce lieu différemment pour que le mur devienne plancher, matelas ou océan* »,

précise Isabelle Pinon. « *Je viens souvent au Rive Gauche, explique Océane, 13 ans, mais c'est la première fois que je me balance au-dessus du plateau et que je peux planer au-dessus des fauteuils.* » Forcément, les premières sensations sont grisantes « *mais le revers de la médaille c'est que cela reste très physique. Il faut faire preuve de persévérance et apprendre à gérer cette liberté pour construire une chorégraphie* », rappelle Isabelle Pinon. Et c'est souvent là que l'aventure artistique commence.

Et hop...

Dans le même temps, à l'annexe du conservatoire, un autre groupe devait intégrer une chorégraphie de hip-hop distillée avec bienveillance par le danseur Frédéric Faula de la compagnie Hors Série. « *Les jeunes sont arrivés là avec l'idée de profiter d'une animation mais j'espère pouvoir leur apporter davantage et leur faire découvrir un univers*

bien plus vaste. » Ça commence par le choix de la musique, un hip-hop inattendu, loin des clichés du genre, « *sans paroles* »... « *Les paroles vous les écrivez en dansant* », réplique Frédéric Faula.

Dans ces conditions, la danse peut ménager un temps pour découvrir d'autres cultures, d'autres histoires. Comme avec cette chorégraphie inspirée du *gumboot*, née dans les mines d'or d'Afrique du Sud et qui servait d'abord aux mineurs à se donner du courage. Hekma, 12 ans, reconnaît que ces références, associées à un rythme rapide, proche de la transe, lui permettent de découvrir « *une énergie nouvelle* ». Pas juste une animation donc... mais plutôt la danse comme une leçon de vie, presque comme une allégorie du quartier qui peut à la fois apparaître contraint par ses limites et ses codes et se révéler stimulant pour prendre de la hauteur, élargir les perspectives et franchir des frontières de plus en plus éloignées. ■



« Les gens ont des liens affectifs très forts avec leur animal de compagnie, explique Hamida Menadi, vétérinaire de la rue de Lazare-Carnot, certaines peuvent même faire une grave dépression après la perte de leur animal. »

PHOTOS : M.-H. L.

NAC : des amis pas si nouveaux

Si près d'un animal sur dix soigné en clinique vétérinaire est un furet, un lapin ou un cochon d'Inde, le phénomène reste méconnu. Et suscite encore beaucoup de clichés...

Les « petits mammifères » représentent, avec 2,84 millions d'individus en France, la troisième population d'animaux de compagnie, hors poissons et oiseaux, après celle des chiens (7,3 millions) et des chats (12,7 millions), selon une enquête Facco/TNS Sofres, menée à l'automne 2014.

Dans ces « petits mammifères » se niche une partie des NAC, ces fameux « nouveaux animaux de compagnie »... qui, en fin de compte, n'ont rien de récent. Certains, comme le furet, tenant en effet compagnie à l'homme depuis plus deux mille ans. « La

notion d'animal de compagnie est assez floue, ironise Jérôme Michalon, chercheur au laboratoire de sociologie Max Weber, à Saint-Étienne, dans la Loire. Y rajouter un "nouveau" n'apporte pas grand-chose, le terme de NAC ne sert en fait qu'à désigner les animaux autres que les chats et les chiens, un peu moins domestiqués, et engagés dans un régime familial. »

Animal proche du chat par son comportement « joueur, curieux et câlin », selon Yannick, propriétaire stéphanaise de Poupy, et proche du chien « pour les vaccins », selon Hamidat Menadi, vétérinaire stéphanaise

installé rue Lazare-Carnot, le furet serait le numéro un des NAC, au coude à coude avec le cochon d'Inde et le lapin.

Tordre le cou aux idées reçues

Autrefois utilisé pour la chasse et « moins contraignant qu'un chien », comme l'affirme le vétérinaire, le furet serait-il en passe de détrôner le fidèle Médor ou sa cousine Mirza dans le cœur de l'urbain ami des bêtes ? On n'en est pas encore là, même si l'étude Facco/TNS Sofres pointe une baisse de 2 % de la population canine entre 2012 et 2014. « C'est dû à la régression de la chasse,

Les coulisses de l'info

« Les NAC représentent entre 5 et 10 % des animaux suivis à la clinique vétérinaire des Bruyères de Saint-Étienne-du-Rouvray », annonçait un tweet au mois de janvier. Qui sont ces nouveaux animaux de compagnie (NAC) ? De qui sont-ils les amis ?



assure le sociologue à SciencesPo Nicolas Herpin. Les gens se sont surtout détachés des gros chiens. Quoi qu'il en soit, le choix et l'acquisition d'un animal de compagnie restent majoritairement liés à une pression des enfants, lesquels cherchent dans l'animal un moyen de combler un manque quand les deux parents travaillent et sont donc moins disponibles. L'animal remplit alors des fonctions relationnelles avec l'enfant. »

Mais qu'on ne se hasarde pas plus loin dans une psychanalyse du propriétaire d'animal de compagnie, nouveau ou non, prévient cependant Jérôme Michalon, « on soupçonne souvent les propriétaires de combler une carence affective ou de palier un désir de famille idéale ou encore de remplacer l'enfant, dans une version plus obéissante et qui ne quitterait jamais la maison. Toute cette interprétation ne repose sur rien, c'est purement spéculatif ».

Hierarchie sociale

Pour le sociologue, ce sont les liens parfois très forts unissant l'humain à l'animal, qui attisent la suspicion, voire la malveillance,

des médias, « même si on ne peut pas nier certaines pratiques problématiques ou pathologiques, mais le problème c'est la généralisation, il y a beaucoup d'idées reçues sans réel fondement ».

L'intérêt semble-t-il croissant pour les furets et autres « petits mammifères » différents des traditionnels chats et chiens serait plutôt à mettre au profit de l'augmentation du temps de loisirs dans nos sociétés contemporaines. « Cela favorise la possibilité de prendre soin d'un autre être qu'un membre de la famille », ajoute Jérôme Michalon. Une autre piste serait également à creuser du côté du « facteur de distinction sociale », affirme-t-il, comme à l'origine de l'introduction non utilitaire de l'animal dans le foyer humain, au XIX^e siècle : « Telle espèce permettait de situer son propriétaire dans la hiérarchie sociale. » « C'est vrai que les propriétaires de rats sont souvent des personnes au look gothique, acquiesce en partie le vétérinaire Hamidat Menadi. Mais la plupart du temps, les gens qui m'amènent leur cochon d'Inde, leur furet ou leur lapin, voire des serpents, sont des monsieurs et madames tout le monde. »

« Poules de luxe »

L'animal peut également s'inscrire dans une tradition familiale. « Notre père a eu jusqu'à cent poules », témoignent les sœurs Sylviane et Corinne Villerel, heureuses propriétaires de gallinacées répondant aux doux noms de Paulette, Ginette, Blanchette, Noiraude, Réglisse ou Gertrude. « Celle-là n'a jamais pondu, confie Corinne, mais elle couve dès que les autres pondent un œuf. » Une tradition familiale qui, malgré le plaisir de trois ou quatre œufs frais quotidiens, reste totalement désintéressée, Sylviane et Corinne avouant avoir du mal à manger du poulet.

Âgées de 6 ou 7 ans, ces « poules de luxe », ainsi qualifiées par leurs propriétaires, ne finiront donc jamais leur carrière au pot, accommodées de carottes, de navets et de poireaux, assurent les sœurs Villerel. « Elles sont un peu difficiles, elles n'aiment pas trop les restes de table, on leur donne un mélange de grains cassés, spécialement sélectionné. » Non seulement « sauvées » de l'abattage, ces fidèles amies ont aussi le bec fin. Une qualité que ne leur reconnaît toutefois pas encore le Code civil qui continue de les percevoir comme des « biens meubles », malgré quelques avancées récentes qui pénalisent le mauvais traitement aux animaux... mais bien insuffisamment, au vu des conditions d'abattage qui ont fait scandale ces derniers mois.

▲ « On ne leur donne que du bio, rien de chimique. Quand elles ont un rhume, on leur donne de l'eau avec du thym », confie Sylviane qui ne mangerait une de ses poules pour rien au monde.

ANXIÉTÉ FÉLINE

Le blues des chats stéphanois

Si cet animal de compagnie n'est pas nouveau, loin de là, certaines des prises en charge médicamenteuses dont il fait l'objet sur la commune le sont bel et bien. Car, selon le vétérinaire Hamidat Menadi, les chats stéphanois sont très stressés. « Je suis le plus gros vendeur de produits apaisants pour chats de toute l'agglomération », assure le praticien. La raison de ce blues félin typiquement stéphanois ? Rien à voir avec l'avancée des furets et lapins dans le cœur des hommes. « Il y a beaucoup de cours communes dans le bas de la ville, ce qui crée des conflits de territoire entre les chats. » Conflits que les maîtres ne peuvent pas régler en chassant le rival indésirable, cour commune oblige... et qui font le miel des laboratoires. « Avec ces médicaments, les maîtres me disent que leurs chats se sentent mieux. »

Docteur cheval

Jusqu'où la compagnie des animaux peut-elle engendrer des bienfaits ? Pour des publics qui éprouvent des difficultés à communiquer ou à évoluer dans leur environnement, la zoothérapie facilite les interactions voire les encourage.

L'animal comme médiateur peut s'adapter à des pathologies très diverses. « *Cela peut aller de la maladie d'Alzheimer à la schizophrénie en passant par des problèmes d'adaptation sociale pour les enfants. Quels que soient les publics, il s'agit toujours de les valoriser, de leur redonner confiance voire de renouer avec la réalité* », explique François

Beiger, fondateur de l'institut français de zoothérapie, formateur et thérapeute. À Saint-Étienne-du-Rouvray, un groupe de jeunes adultes handicapés encadrés par des éducateurs de l'association Sésame autisme Normandie (ex-Autisme 76) a l'occasion de profiter de cette médiation par l'animal. Pour Sammy, Thibault, Élise et Morgane, le rituel est bien installé. Le jeudi, c'est équi-

tation. Un temps pour prendre la clef des champs, direction La Mailleraye-sur-Seine. C'est là que les jeunes autistes se retrouvent pour passer un après-midi en pleine campagne parmi les chevaux et les poneys du centre équestre des Écuries de Brotonne. « *Le premier bienfait pour certains, c'est juste un apaisement lié au fait de sortir de leur cadre de vie habituel* », explique Pierre Tois, aide médico-psychologique.

Plus d'autonomie

Une fois sur place, il n'est pas question d'être dans la consommation d'une activité mais de profiter de chaque occasion pour mettre en œuvre un lien avec l'animal et un apprentissage. À chacun selon ses difficultés. « *Pour certains, il s'agit d'un problème de coordination, de tonicité, pour d'autres le plus difficile est de comprendre les consignes, pour d'autres encore il faut canaliser les gestes et les émotions*, précise Pierre Tois. Pour Élise notamment, parfois très centrée sur elle-même, faire attention à l'animal c'est aussi faire attention à l'autre, éprouver de l'empathie, faire évoluer le lien social. »



◀ Dans certains cas d'autisme, l'attention portée à l'animal est un moyen de surmonter les difficultés qui empêchent d'aller vers l'autre.





Dès lors, rien n'est anodin lors de ces séances. Les gestes les plus simples font sens quand il s'agit de respecter les règles de sécurité, de rassurer l'animal, de le préparer, de le conduire au manège et de le monter que ce soit dans le cadre d'une promenade mais aussi pour goûter aux joies de la voltige. Pour Cécile Campagne, la monitrice d'équitation, l'enjeu majeur est l'autonomie, « *qu'ils se sentent à l'aise sur le cheval* ». Dans cette perspective, le jeu demeure une excellente stimulation.

Les pieds sur terre

« *Thibault comprend bien les consignes mais il a un caractère assez fort qui se plie parfois difficilement à certaines exigences. Ces séances le bousculent un peu en dehors de sa zone de confort.* » Là encore, il y a un intérêt pour l'éducateur qui reconnaît que « *c'est intéressant d'observer les jeunes dans des situations inhabituelles. C'est une manière de voir comment ils réussissent... ou pas, à se confronter à la réalité d'un monde qui ne les ménage pas toujours* ».

Une fois la séance terminée, le travail se

poursuit par le biais de la restitution des émotions ressenties et des pratiques apprises.

« *Pour certain-e-s, c'est un bon moyen d'enrichir leur vocabulaire* », précise Pierre Tois. Enfin, le bonus de ces séances d'équitation tient au fait qu'elles autorisent des rencontres entre le public du centre équestre et de jeunes handicapés. À ce stade, on pourrait presque dire que l'intérêt se reporte davantage sur les « valides » en leur permettant de constater que l'autisme n'est pas un monde où les portes sont fermées une fois pour toutes. Il ne tient qu'à chacun de vouloir les ouvrir... et pourquoi pas avec le concours d'un coup de sabot. ■

INFOS Sésame autisme Normandie (ex-Autisme 76), 6 rue du Madrillet. Tél. : 02 35 65 50 50.

▲ La pratique de la voltige permet aussi de découvrir de nouvelles sensations et d'apprendre à gérer ses émotions.

INTERVIEW

« Un animal seul ne peut pas soigner »

François Beiger, zoothérapeute et psychanalyste, auteur de *Éduquer avec les animaux* (2014) chez Dunod.

Quelles sont les limites de la zoothérapie ?

Dans le cadre de la zoothérapie, l'animal permet avant tout au thérapeute d'entrer en contact avec le patient. Mais il est évident qu'un animal seul ne peut pas soigner une personne. En revanche, la médiation par l'animal permet de travailler sur bien des registres comme la motricité fine ou globale, la mémoire, le sens de l'orientation. Il n'y a pas de typologie d'animaux adaptés en fonction des pathologies. On a le plus souvent recours aux chevaux, aux poneys, aux ânes ou encore aux chiens mais il est possible d'utiliser des cochons d'Inde ou des lapins nains lorsqu'il s'agit de travailler l'articulation de la main ou l'émotion.

Cette discipline est-elle bien accueillie en France ?

Au fur et à mesure que la zoothérapie fait son chemin dans les esprits en France, les thérapeutes se forment. Aujourd'hui, je suis sollicité aussi bien par des psychiatres et des pédopsychiatres, des psychologues, des infirmières et des aides-soignantes, des orthophonistes, des kinésithérapeutes, des pédiatres, des assistantes sociales. Tous ces professionnels sont en mesure de développer des thérapies via l'animal à condition que celui-ci soit préparé et éduqué. Je pense qu'idéalement il faut travailler sur des petits groupes pour ne jamais risquer de confondre l'animation et la vraie thérapie.

Élus communistes et républicains

Le scandale des « Panama papers » illustre le caractère massif de la fraude fiscale organisée à l'échelle planétaire par les plus fortunés. Pour cette seule affaire, ce sont 25 000 milliards d'euros, l'équivalent de quinze années de création de richesses en France, qui ont échappé à l'impôt et donc à la contribution aux dépenses utiles aux populations. De nombreuses personnalités françaises du monde industriel, de la finance, et parfois de la politique, à l'instar du Front national, sont impliquées dans cette affaire. En 2012, le député communiste, Éric Bocquet, évaluait que la fraude fiscale coûtait entre 60 et 80 milliards d'euros au budget de la nation et réclamait des moyens conséquents pour lutter contre celle-ci. Bienveillante à l'égard des puissances de l'argent, une véritable Bande des Quatre (Socialistes, Républicains, Centristes et Front national) s'est constituée au Parlement européen pour adopter la Directive « secret des affaires » permettant aux entreprises de poursuivre en justice les lanceurs d'alertes et autres journalistes qui dévoileraient de nouveaux scandales... Constants dans leur positionnement au service des salariés, les élus Front de gauche ont voté contre ce texte qui fait le jeu des multinationales.

TRIBUNE DE Hubert Wulfranc, Joachim Moyse, Francine Goyer, Jérôme Gosselin, Murielle Renaux, Michel Rodriguez, Fabienne Burel, Najia Atif, Carolanne Langlois, Marie-Agnès Lallier, Francis Schilliger, Pascal Le Cousin, Daniel Vezie, Nicole Auvray, Didier Quint, Jocelyn Cheron, Florence Boucard, Gilles Chuette.

Élus Droits de cité mouvement Ensemble

Le parlement européen a adopté le 14 avril, la directive sur le secret des affaires qui est censée protéger les entreprises contre l'espionnage industriel. Élaborée en toute opacité avec l'aide de multinationales françaises et américaines, elle introduit une définition du secret des affaires si large que toute information interne à l'entreprise peut en faire partie.

Elle permet aux entreprises de poursuivre les journalistes, syndicalistes, lanceurs d'alerte ou salariés utilisant des informations qui révéleraient un secret d'affaire. Les exceptions sont très insuffisantes et leur adaptation en droit national variera selon les États. La perspective de poursuites sera une intimidation permanente pour les enquêteurs ou lanceurs d'alerte.

270 000 citoyens avaient appelé les eurodéputés à rejeter cette directive dans une pétition, ainsi qu'une coalition européenne d'organisations syndicales.

Au lendemain de l'affaire des scandales des évasions fiscales, c'est un texte imposant la transparence aux multinationales qu'il aurait fallu adopter car ce nouveau droit à l'opacité fragilise encore les contre-pouvoirs et fait reculer les libertés.

Le combat ne doit pas s'arrêter et être mené à tous les niveaux.

TRIBUNE DE Michelle Ernis, Pascal Langlois.

Élus socialistes et républicains

Le 14 avril 2014, le groupe terroriste Boko Haram enlevait 276 lycéennes dans le nord-est du Nigeria. Si certaines de ces lycéennes ont pu s'échapper, 219 jeunes filles restent captives, victimes de violence, mariées de force, vendues comme esclaves, prostituées, ou utilisées comme « kamikazes ». On estime que ce sont plus de 2000 femmes et fillettes qui ont encore été kidnappées. Vos élus socialistes stéphanois furent un relais local à ces combats, pour la liberté et l'égalité. Nous étions nombreux à nous rassembler devant le local du PS, rue Renan à St Etienne, en face du métro, pour refuser cette injustice. Le PS s'est joint ce mois-ci au rassemblement initié par un collectif d'associations à Paris, appelant à la libération des otages et à ne pas les oublier.

Ici, à Saint Etienne, ville fraternelle, n'oublions jamais toutes ces femmes qui à travers le monde réclament simplement leur liberté, celle de vivre, de se déplacer, de travailler et d'aimer. De nombreuses associations stéphanoises œuvrent magnifiquement pour toutes les victimes de ces atrocités partout dans le monde. Merci à vous, militants de cette juste cause. Ne lâchons rien.

Contact : 02 35 65 27 28 ou ps.ser@free.fr

TRIBUNE DE David Fontaine, Danièle Auzou, Patrick Morisse, Léa Pawelski, Catherine Olivier, Daniel Launay, Philippe Schapman, Samia Lage, Pascale Hubart, Réjane Grard Colombel, Antoine Scicluna, Thérèse-Marie Ramaroson, Gabriel Moba M'builu.

Élus vraiment à gauche, soutenus par le NPA

Plus que jamais le combat continue pour retrait de la loi Travail du gouvernement Valls Hollande, la loi El Khomri. Jeunes et moins jeunes le martèlent depuis deux mois : « Jeunes dans la galère, vieux dans la misère, de cette société-là, on n'en veut pas ! » Ils le répètent dans les cortèges, dans les occupations de places pendant les différentes « Nuits Debout ». Le gouvernement, bien décidé à continuer sa politique pro-patronale, essaie de briser le mouvement par tous les moyens : quelques miettes aux organisations de jeunesse, violences policières, médias aux ordres... Le pouvoir à bout de souffle, contesté de toute part, se montre à nu, en faisant donner ses forces de répression. D'abord contre le mouvement ouvrier, avec les syndicalistes d'Air France condamnés pour une chemise déchirée et ceux de Goodyear pour avoir essayé de sauver leur travail. Maintenant, contre les jeunes, en pointe de la contestation. Aux salariés, aux jeunes, aux chômeurs, aux retraités, à nous tous de construire à la base la mobilisation du 28 avril pour quelle soit le début d'un mouvement généralisé et durable, seul à même d'imposer le retrait de cette loi, première étape pour la reconquête de nos droits.

TRIBUNE DE Philippe Brière, Noura Hamiche.

BON À SAVOIR

Contournement Est : l'enquête publique lancée

Une enquête publique relative au projet Contournement Est de Rouen – Liaison A28-A13 est ouverte du 12 mai au 11 juillet. Elle porte notamment sur la déclaration d'utilité publique du projet et sur la mise en compatibilité des schémas de cohérence territoriale (Scot), plans d'occupation des sols (POS) et plans locaux d'urbanisme (PLU) des communes concernées dont Saint-Étienne-du-Rouvray. Le dossier d'enquête est disponible en mairie ou sur internet www.seine-maritime.gouv.fr. Un membre de la commission d'enquête se tiendra à la disposition du public pour recevoir ses observations mercredi 6 juillet de 9 à 12 heures, sur la commune.

RENDEZ-VOUS Une réunion publique aura lieu mardi 24 mai à 19 h 30 au centre de loisirs de La Houssière.



FLEURIR LA VILLE

Les inscriptions sont ouvertes

Les inscriptions au concours « Fleurir la Ville » se déroulent du 2 au 31 mai dans les accueils de l'hôtel de ville et de la maison du citoyen. Des « grainothèques », permettant aux habitants d'échanger et de partager des graines, y seront installées.

Inscriptions à la foire à tout d'Aire de fête

Les inscriptions à la foire à tout d'Aire de fête (samedi 4 et dimanche 5 juin) sont prises du 3 au 27 mai dans les centres socioculturels municipaux, Georges-Déziré, Georges-Brassens et Jean-Prévoist du 3 au 27 mai. Les bulletins d'inscription sont à remplir sur place sur présentation de l'attestation sur l'honneur de la liste des objets à vendre (formulaire à compléter), de la carte d'identité de l'exposant signataire de la fiche d'inscription, d'un justificatif de domicile et du règlement (espèce ou chèque à l'ordre de « Régie unique de recettes de Saint-Étienne-du-Rouvray »). Le montant de la participation est fixé à 8,50 € pour trois mètres linéaires au sol le samedi, 6,70 € le dimanche. Pour les extérieurs à Saint-Étienne-du-Rouvray, le tarif est de 18,30 € pour le samedi et de 14,80 € pour le dimanche.



DÉCHETS

COLLECTES DÉCALÉES

Jeudi 5 et lundi 16 mai étant fériés, la collecte des déchets est décalée d'une journée : la collecte des ordures ménagères aura lieu vendredi 6, mardi 17 et vendredi 20 mai, celle des papiers et emballages jeudi 19 mai et celle des déchets végétaux samedis 7 et 21 mai.

RETRAITÉS DES CHEMINS DE FER

SORTIE À VEULES-LES-ROSES



Les sections de Saint-Étienne-du-Rouvray et du Grand-Quevilly de la Fédération générale des retraités des chemins de fer de France et d'outre-mer proposent leur sortie de printemps vendredi 20 mai. Destination : Veules-les-Roses et la vallée de la Durdent. Départ en autocar à 8 h 45, place de l'Église à Saint-Étienne-du-Rouvray. Retour vers 18 h 45.

70 € pour les adhérents, 71 € pour les non-adhérents. Inscriptions au 02 35 92 94 43 ou 06 71 48 18 26 avant le 4 mai.

COMMERCE

Tattoo Ink Ola

Tattoo Ink Ola (tatouage et piercing), situé, 30 rue Lazare-Carnot, est ouvert du lundi au vendredi de 9 h 30 à 12 heures et de 13 h 30 à 19 heures et le samedi de 9 h 30 à 19 heures. Tél. : 09 70 92 91 04.

Agenda

RENCONTRE ÉLU

MARDI 10 MAI

Permanence du maire

Le maire Hubert Wulfranc tient une permanence de 10 à 12 heures, à la Mief (quartier Henri-Wallon).

LUNDI 9 MAI

Permanence de Séverine Botte

Séverine Botte, conseillère départementale, organise une permanence sur rendez-vous le lundi 9 mai de 17 à 18 heures à l'Hôtel de Ville de Saint-Étienne-du-Rouvray.

► Contact : 02 32 95 83 92
ou severine.botte@seinemaritime.fr

COMMÉMORATIONS

DIMANCHE 8 MAI

Capitulation de l'Allemagne nazie

Lire p. 3.

SAMEDI 30 AVRIL

Hommage au camp hospitalier australien

La commémoration du centenaire de l'installation du camp hospitalier de l'hippodrome des Bruyères, réservé aux soldats australiens et du Commonwealth, se déroule à 14 h 30 au parc naturel urbain du champ de courses. Exposition hommage visible tout l'après-midi. 14 heures : dépôt de gerbes au cimetière Saint-Sever.

SANTÉ

MARDI 17 MAI

Vaccinations gratuites

Le Département organise des séances de vaccinations gratuites pour les adultes et les enfants de plus de 6 ans, de 16 h 30 à 18 heures, au centre médico-social rue Georges-Méliès.

► Renseignements au 02 76 51 62 61.

ANIMATIONS

SAMEDI 30 AVRIL

Manille coincée

Le concours de manille coincée en individuel du comité des quartiers Saint-Étienne-du-Rouvray centre a lieu à 14 heures à la salle Coluche de l'espace des Vaillons. Ouverture des portes à 13 h 30.

DIMANCHE 8 MAI

Foire à tout

L'association Place Blériot organise une foire à tout pour les particuliers de 8 à 18 heures. 5 € les 3 mètres.

► Inscriptions au 02 35 65 52 67.

DU 9 AU 15 MAI

Semaine du sport et du bien-être

Lire p. 3.

VENDREDI 13 MAI

Loto

Le loto du Club stéphanois de full-contact a lieu à 20 heures à la salle festive. Ouverture des portes à 18 h 30.

► Renseignements et réservations
au 07 81 60 29 26.

LUNDI 16 MAI

Pétanque

La section pétanque du Comité athlétique des cheminots stéphanois (Cacs) organise un concours de pétanque en doublette en hommage à Guy Dehaye, à 14 heures, au parc omnisports Youri-Gagarine. Inscription dès 13 h 30. 10 € la doublette.

► Renseignements et inscriptions
au 06 81 84 50 70.

MERCREDI 18 MAI

Repas entre voisins



Les habitants cuisinent pour les habitants des produits locaux, avec l'association Slow food terre normande, à 12 h 30, parc Eugénie-Cotton. Chaque participant est prié d'apporter une boisson ou un dessert.

► Inscriptions pour le repas et sa préparation
jusqu'au 16 mai au 06 83 03 01 50.

VENDREDI 20 MAI

Loto

Le centre socioculturel Georges-Brassens organise un loto solidaire. Ouverture des portes à 19 heures, début des jeux à 20 heures. Entrée gratuite. 1 € le carton, 4 € les cinq.

► Inscriptions obligatoires au 02 32 95 17 33.

DIMANCHE 22 MAI

Rallye touristique

Le comité des quartiers Saint-Étienne-du-Rouvray centre organise un rallye touristique. 17 € la journée, avec repas du soir inclus.

► Inscriptions au 06 65 52 98 86 avant le 8 mai.

CULTURE

EXPOSITIONS

JUSQU'AU 6 MAI

Si Léo Ferré m'était conté

Les ateliers du centre socioculturel Georges-Déziré revisitent les textes de Léo Ferré. Sculptures, peintures, arts manuels se mettent au service des mots.

► Espace Georges-Déziré. Entrée libre.
Renseignements au 02 35 02 76 90.

JUSQU'AU 25 MAI

La souris qui cherchait un mari



Martine Bourre, auteur et illustratrice jeunesse, a publié beaucoup d'albums jeunesse. Cette exposition permet de découvrir les dix planches originales de son album, le conte traditionnel *La souris qui cherchait un mari*. On y découvre ainsi une partie de l'étendue de ses techniques et méthodes de travail.

► Bibliothèque Elsa-Triolet. Entrée libre.
Renseignements au 02 32 95 83 68.

JUSQU'AU 31 MAI

Union des arts plastiques : 3+1

Lire p. 2.

JUSQU'AU 17 JUIN

« Étranges paysages »

Les images présentées sont issues du fonds photographique du Pôle image Haute-Normandie. Le fil conducteur a été l'étrangeté. Personnages énigmatiques, paysages apocalyptiques, l'effroi et la magie se mêlent parfois à la nature, parfois aux bâtis, toujours dans le regard du visiteur. Cette exposition est présentée dans le cadre des Scouat (Semaines culturelles et d'ouverture artistique transdisciplinaires).

► Du lundi au vendredi, de 8 heures à 17 h 30, galerie du Temps de [poz] de l'Insa, avenue de l'Université. Contact : culture@insa-rouen.fr. Plus d'info : www.insa-rouen.fr/vieetudiante/vieculturelle

DU 30 AVRIL AU 10 JUIN

Veines urbaines



Ils seront encore nombreux cette année acteurs ou artistes des arts urbains à présenter leurs œuvres. À l'honneur cette année, l'artiste toulousain F.BEL. Il travaille tour à tour le fil de fer pour ses sculptures, le fil nylon pour ses suspensions, la fragmentation et l'emprisonnement d'objets, en arrêtant un instant le temps dans ses œuvres. À l'occasion du vernissage de l'exposition Veines urbaines, plusieurs animations sont proposées entre 16 et 20 heures : initiation au graff avec Kejo, rencontre et démonstration de danse hip-hop, live graffiti, démonstration et initiation à la gym urbaine.

► Vernissage samedi 30 avril à partir de 16 heures. Centre socioculturel Jean-Prévost. Entrée libre. Renseignements au 02 32 95 83 66.

DU 9 AU 27 MAI

Il était une fois la chanson française

Cette exposition introduit la soirée cabaret du 1^{er} juillet, où Brassens chantera à nouveau. Dix-huit tableaux couleurs et noir et blanc décrivent et accompagnent ce cheminement de la chanson française.

► Centre socioculturel Georges-Brassens.
Entrée libre. Renseignements au 02 32 95 17 33.

JEUNE PUBLIC

MERCREDI 4 MAI

La tambouille à histoires

Entre la sieste et le goûter, emmenez vos enfants de 4 à 7 ans écouter de belles histoires !

► 15 h 30. Bibliothèque Elsa-Triolet.
Entrée libre. Renseignements au 02 32 95 83 68.

MERCREDI 11, 18 ET 25 MAI

Ateliers création d'un film en stop motion



Le stop motion, aussi appelé animation image par image, est une technique qui permet de créer un mouvement à partir d'objets immobiles. De la prise de photos au montage du court-métrage, l'association Caméo accueille les enfants de 7 à 14 ans pour les initier à cette technique d'animation. Places limitées à 10.

► De 14 h 30 à 16 heures. Bibliothèque Elsa-Triolet. Entrée gratuite. Présence obligatoire aux trois ateliers. Renseignements et réservations au 02 32 95 83 68.

ATELIER

MERCREDI 11 MAI

Initiation au graffiti

Grâce aux conseils de l'artiste graffeur rouennais Kejo, chacun pourra s'exercer en famille à l'art du graffiti et au maniement de la bombe de peinture.

ture. Dans le cadre du festival Veines Urbaines. Lire également p.18 et 19.

► De 14 h 30 à 16 h 30. Centre socioculturel Jean-Prévost. Gratuit mais réservations obligatoires au 02 32 95 83 66.

CONFÉRENCE

SAMEDI 14 MAI

David Bowie, figure légendaire de la pop

Véritable icône du glam-rock dans les années 1970, David Bowie s'est imposé au fil de sa carrière de chanteur et de musicien comme une référence incontournable de la pop music. Retour sur un parcours musical et artistique hors du commun, par Emmanuelle Bobée, professeure au conservatoire.

► 14 h 30. Centre socioculturel Jean-Prévost. Entrée gratuite. Renseignements et réservations au 02 32 95 83 66.

CONCERT

VENDREDI 20 MAI

Orchestre d'accordéon de la ville d'Oissel

L'orchestre d'accordéon est composé d'une vingtaine de musiciens. Créé en 1971 par Colette Maubert, il est dirigé depuis 1994 par Jean-Charles Danet. Le répertoire est très varié : du classique (Bach, Fauré, Dvorak, Gerschwin), du tango (Astor Piazzola, Richard Galliano), de la chanson, de la variété, des musiques de films et également des compositions originales.

► 20 heures. Espace Georges-Déziré, salle Raymond-Devos. Entrée gratuite. Renseignements et réservations au 02 35 02 76 90.

CHANT CHORAL

MARDI 10 MAI

Messe brève de Léo Delibes

Cette œuvre de Léo Delibes, maître de la tradition musicale française, légère et mélodieuse, est proposée par les élèves et professeurs du conservatoire.

► 19 h 30. Église du centre. Entrée gratuite. Renseignements et réservations au 02 35 02 76 89.

LIVRES, MUSIQUES, FILMS

SAMEDI 21 MAI

SameDiscute

Le rendez-vous des bibliothécaires et des lecteurs pour partager livres, musiques et films. Un moment convivial où chacun vient avec ses coups de cœur et ses envies de découverte.

► 10 h 30. Espace Georges-Déziré.
Entrée libre. Renseignements au 02 32 95 83 68.

MUSIQUE ET DANSE

SAMEDI 21 ET DIMANCHE 22 MAI

Yes or notes

Yes or notes, le festival de musiques actuelles, investit pendant deux jours l'espace Georges-Déziré et son square, avec les élèves du conservatoire de Saint-Étienne-du-Rouvray et des invités.

► Samedi et dimanche à partir de 14 heures. Espace Georges-Déziré. Entrée gratuite. Renseignements et programme détaillé au 02 35 02 76 89 et sur saintetiennedurouvray.fr



 Les personnes à mobilité réduite peuvent se rendre aux manifestations grâce au Mobilo'bus, moyen de transport leur étant réservé. Renseignez-vous au 02 32 95 83 94.

NOCES D'OR

ÉLYANE ET FRANÇOIS DA SILVA

Élyane, fille d'un lad-jockey, avait 23 ans. François, fils d'un ouvrier de la Fonderie Lorraine, en avait 26. Ils se marient le 30 avril 1966, dix mois après leur rencontre. « *Le courant a passé entre nous* », se souvient François, alors électricien à la Roclainne depuis ses 18 ans. Quand il en ressortira quarante ans plus tard, l'usine ne s'appelle plus Roclainne mais Isover Saint-Gobain. Élyane sera secrétaire médicale, pendant trente ans. Ils ont deux enfants et sept petits enfants.



État civil

MARIAGES

Ludovic Groise et Katia Noël, Mickaël Houel et Audrey Dussaux, Pierre Lefebvre et Hélène Dufayet, Malik Abdelmoula et Ibtissam Zeghoudi, Issa Khushparov et Milana Gaïtiev, Frédéric Turlin et Émilie Drouaire, Anthony Pessy et Christelle Lefebvre, Badr Kerroumi et Marie Amsellem.

NAISSANCES

Haby Anne, Lièm Bertin, Nassim El Mahi, Louise Lucas, Lola Marvie, Sarah Pettera, Thomas Ruhlmann.

DÉCÈS

Yves Lescop, Orlando Cipriano, Claudine Pozzan, Michel Laquirrière, Othman Habib, Serge Bourgeois, Robert Loisel, Cristian-Gabriel Balaceanu, Omorina Fabbro, Ginette Prévost, Antonio Escobar-Munoz, Alain Barbier, Claudette Leriche.



Pour Kejo et Erwan Autret, l'art urbain demeure un lieu d'expression, de partage et de transmission.
PHOTOS : É. B.

ARTS

De la rue à l'atelier

Avant de retrouver leurs œuvres exposées côte à côte dans le cadre du festival Veines urbaines, les artistes graffeurs Kejo et Erwan Autret ont eu l'occasion de partager leurs points de vue sur l'art urbain en 2016.

Les coulisses de l'info

L'art urbain a-t-il renié son identité depuis qu'il a trouvé sa place dans les musées ? Les graffeurs « purs et durs » doivent-ils demeurer face aux murs ? Deux artistes rouennais apportent quelques éléments de réponses en évoquant leurs parcours, de la rue à l'atelier.

Ces deux-là ne s'étaient jamais rencontrés et pourtant ils se reconnaissent. Un sentiment vague de s'être croisés à plusieurs reprises, par graffitis interposés. Kejo et Erwan Autret ont 34 ans et partagent les mêmes références artistiques et géographiques. « Je me souviens de ton travail... il y a vingt ans déjà sur les murs des Docks 76 avant que ça devienne un centre commercial », lance Erwan Autret. « C'est vrai. On se retrouvait aussi du côté de l'ancien paintball... maintenant c'est la fac de médecine », renchérit Kejo. Les souvenirs s'égrènent en guise de préambule mais sans nostalgie. Les artistes

ont toujours la bombe de peinture à la main. Chacun a suivi son parcours. « J'ai passé trois ans à l'école des Beaux-Arts de Rouen. Mais ça m'a plutôt déçu. Les profs ne voyaient pas le graffiti d'un bon œil. Je me suis lassé de la création associée systématiquement à un discours académique », explique Erwan Autret. Pour Kejo, c'était l'école de la rue. « Tu prends une bombe et tu te lances. Il faut que ça vienne des tripes. »

Et puis à un moment, il a bien fallu se ranger un peu. « Il y a sept ans, je suis devenu papa et je ne me voyais plus trop continuer à passer mes nuits dehors avec le risque de me retrouver en

« Je suis là »

garde à vue », raconte Erwan Autret. Un temps mis à profit pour explorer d'autres techniques comme le fusain, l'aquarelle, l'acrylique, la photo et même la sculpture tout récemment. Mais s'agit-il encore d'art urbain ? « Personnellement, je ne me pose pas la question de savoir d'où vient l'artiste, de la rue ou d'ailleurs, de sa technique... pourvu qu'il soit cool et sincère. Tout le monde a sa place dans l'art urbain. Après on n'empêchera pas les opportunistes de surfer sur une mode », reconnaît Kejo.

Hors les murs

L'art urbain tiendrait-il alors à un message particulier ? « Je ne sais pas. Pour moi, il y a un peu d'égoïsme. Il faut l'avouer. Le plaisir de voir son blaze [NDLR : sa signature] partout. C'est juste une manière de dire "Je suis là" et de graffer plus haut et plus long que les autres », explique Kejo.

Pour les deux artistes graffeurs, avec une vingtaine d'années de recul, le plaisir demeure avant tout esthétique, sans revendication particulière. « L'art urbain, c'est d'abord un art de son temps », tranche Erwan Autret. De l'art contemporain au sens propre et qui puise son inspiration dans des sujets d'actualité ou dans les émotions les plus enfouies et les plus individuelles. De quoi motiver la nouvelle génération... « Oui, la relève est assurée. Les jeunes ont toujours des choses à dire et ils ont l'occasion de s'exprimer sur des murs dédiés à ça. C'est moins risqué et moins vandale », précise Kejo. Moins amusant aussi sans doute. « Certains auront toujours la tentation de s'exprimer en dehors des chemins trop bien balisés... » Dans tous les cas, le graffiti reste pour Kejo et Erwan Autret une porte d'entrée vers l'art en général et qui permet d'embrasser toutes les techniques et tous les styles. ■

EXPOSITION

Veines urbaines

L'édition 2016 des Veines urbaines se déroulera du 30 avril au 10 juin au centre socioculturel Jean-Prévost et réunira une trentaine d'artistes, dessinateurs, graffeurs, photographes ou encore sculpteurs. À l'honneur cette année, l'artiste toulousain F.BEL qui manie l'art de suspendre les volumes, les objets et les émotions.

PLUS D'INFOS : 02 32 95 83 66.



INTERVIEW

« L'art urbain ne se limite pas au graff »

Samuel Dutier, directeur du centre socioculturel Jean-Prévost, à l'initiative du festival Veines urbaines avec l'artiste Nikko kko.

Quel regard portez-vous sur l'évolution du festival Veines urbaines depuis 2009 ?

Avec le recul, j'ai l'impression que dès la première édition du festival nous avons fait en sorte de montrer que l'art urbain ne se limitait pas au graff. La variété a été notre parti pris d'entrée de jeu pour inviter des photographes, des sculpteurs, des peintres, des dessinateurs... Tous les artistes ne viennent pas forcément de la rue mais ils sont tous influencés par la rue. De la même manière, certains sont dans l'expression graphique et esthétique pure. D'autres mettent leur travail au service d'un message, pour mieux dénoncer ou revendiquer. En entrant dans les musées ou les salles d'exposition, je ne pense pas que l'art urbain se soit forcément dilué mais il s'est diversifié.

L'art urbain s'adresse-t-il à tous les publics ?

Au départ, nous avions envie de créer un événement qui résonne avec la jeunesse. En fait, avec le temps, on réalise combien il s'agit d'un rendez-vous familial. Les œuvres, les animations et les ateliers parlent aux jeunes mais aussi à toutes les générations y compris aux seniors. Tout le monde y trouve son compte juste pour le plaisir de la création artistique sans se poser la question de savoir s'il s'agit d'art urbain ou d'autre chose. Pour les plus jeunes, nous avons mis en place un questionnaire interactif qui leur permet d'être actifs lors de leur visite et de découvrir autant les œuvres que les artistes.

Terre d'avenir(s)



« **Territoire d'avenir de la ville,** le Technopôle du Madrillet abrite notamment l'UFR sciences et techniques, ses laboratoires de haut niveau et ses 1 300 étudiants. C'est l'un des piliers de l'université de Rouen. Pour les 50 ans de celle-ci, nous vous proposons d'aller à la rencontre d'étudiants, d'enseignants-chercheurs et également de personnel technique et administratif. Des trajectoires parfois étonnantes et des passions fortes. »

Texte et photo : Éric Bénard

Retrouvez le diaporama commenté d'Éric Bénard sur saintetiennedurouvray.fr